

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Bimbo Daycare inc.	Numéro de permis 910030	Date d'inspection Le 12 janvier 2024	
Nom de l'établissement Halte scolaire Bimbo		Numéro de téléphone (506) 548-8069	
Adresse 1300 rue St. Joseph Bathurst NB E2A 3R5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Rachelle Roy Arseneau		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
32(1) L'exploitant d'un établissement agréé fournit du matériel et de l'équipement dans l'aire de jeu intérieure, lesquels sont : a) variés et en quantité suffisante pour le nombre d'enfants qui y sont bénéficiaires de services et leur âge. Commentaires : La lacune est maintenant conforme.	32(1)(a)	11 déc. 2023	12 janv. 2024
40(1) L'exploitant d'un établissement agréé veille à ce que les effets personnels de l'enfant qui y est bénéficiaire de services, qui y sont apportés, notamment les peignes, brosses, brosses à dents, serviettes, débarbouillettes, literies, sucettes et tétines : a) portent une étiquette indiquant le nom de l'enfant. Commentaires : La lacune est maintenant conforme.	40(1)(a)	11 déc. 2023	12 janv. 2024
40(1) L'exploitant d'un établissement agréé veille à ce que les effets personnels de l'enfant qui y est bénéficiaire de services, qui y sont apportés, notamment les peignes, brosses, brosses à dents, serviettes, débarbouillettes, literies, sucettes et tétines : b) ne servent qu'à l'usage exclusif de l'enfant. Commentaires : La lacune est maintenant conforme.	40(1)(b)	11 déc. 2023	12 janv. 2024
40(1) L'exploitant d'un établissement agréé veille à ce que les effets personnels de l'enfant qui y est bénéficiaire de services, qui y sont apportés, notamment les peignes, brosses, brosses à dents, serviettes, débarbouillettes, literies, sucettes et tétines : c) soient rangés séparément pour chaque enfant. Commentaires : La lacune est maintenant conforme.	40(1)(c)	11 déc. 2023	12 janv. 2024

Commentaires généraux

-Visite impromptue à l'établissement pour un suivi d'inspection de surveillance
-Le ratio est respecté durant la visite
-Suivi et discussion auprès du personnel éducatif par rapport aux modifications apportées au matériel de jeu offert aux enfants. Il fut constaté que du matériel a été ajouté, une plus grande quantité ainsi que variété a été ajoutée dans la zone d'art ainsi que construction.

Commentaires généraux

-Presque tous les enfants ont maintenant un endroit désigné (panier à linge) pour ranger leurs vêtements, sac d'école...etc. Ils sont en attente pour d'autres paniers, la commande a été placée, mais pas encore été livrée. Avec la quantité d'enfants présents aujourd'hui tous les enfants ont un panier pour y ranger son linge.

-Une nouvelle étagère fut ajoutée pour ranger les souliers des enfants, ce système fonctionne bien selon le personnel. Davantage d'espace est maintenant accessible dans les anciennes étagères pour le nouveau matériel, nous discutons de la proposition du matériel pour les enfants

-La scène qui se trouve dans la cafétéria est dorénavant accessible aux enfants de la halte, nous discutons des possibilités, la vision du personnel éducatif est d'y créer une zone lecture et jeux calme pour ce nouvel ajout dans l'espace.

-Les non-conformités sont corrigées. Nous discutons qu'une réserve de matériel de bricolage, soit montée pour les enfants de halte pour maintenir un niveau nous arrivons avec une stratégie pour appuyer cette initiative un appel sera fait à la directrice générale pour voir quelles sont les possibilités.

Observations : À mon arrivée les enfants sont divisés en 4 groupes, l'un des groupes est en bricolage libre, le second groupe explore les différentes options de nouveaux blocs en forme de cercle. Le troisième groupe est en mode construction avec des Legos et le quatrième groupe fait des casse-têtes. Une fois les grands amis de 3h arrivés ils sont préparés pour manger leurs collations.

original signé par

Rachelle Roy Arseneau

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 12 janvier 2024

Date

original signé par

Natacha Hussey

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 12 janvier 2024

Date